

# APPEL DE PROJETS

Fonds d'aide aux maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale



**DATE LIMITE 17 juin 2022**

## POUR VOUS INSCRIRE

**Étape 1 – Prendre connaissance des critères d'admissibilité tel que décrit dans l'annexe**

**Étape 2 – Remplir le formulaire d'inscription**

Joindre au présent document, le formulaire peut être rempli directement à l'écran, sauvegardé et envoyé par courriel ou imprimé et envoyé par la poste.

**Étape 3 – Inclure certains documents à votre dossier au besoin ou jugé opportun, exemples :**

- Derniers états financiers annuels externes
- Budget détaillé du projet
- Soumissions reliées aux dépenses du projet

**Étape 4 – Transmettre votre dossier avant la date limite**

- Par courriel à l'adresse : [info@fondationfemina.ca](mailto:info@fondationfemina.ca)
- Par la poste à l'adresse : Casier Postal 98064, Succursale Place Élite, Ste-Thérèse, J7E 5R4

## PROCESSUS DÉCISIONNEL

Une fois les appels de projets reçus, ils sont analysés par le comité organismes. Les recommandations du comité sont ensuite soumises au conseil d'administration pour décision. Un délai minimal de deux (2) mois de la date de fin de l'appel de projets est à prévoir avant d'obtenir une réponse à votre demande

Merci  
L'équipe Fondation Femina

# FORMULAIRE D'INSCRIPTION 2022

**DATE LIMITE 17 juin 2022**



## INFORMATION SUR L'ORGANISME

Nom :

Adresse complète :

Téléphone :

Courriel :

Site Web :

Numéro d'enregistrement de  
l'organisme de bienfaisance :

## PERSONNE RESPONSABLE DE LA DEMANDE

Nom complet :

Titre :

Téléphone :

Courriel :

## AUTRE PERSONNE RESSOURCE (S'IL Y A LIEU)

Nom complet :

Titre :

Téléphone :

Courriel :

## INFORMATION SUR LE PROJET

Titre du projet :

Objectifs du projet et résultats attendus :



Pour toutes questions ou informations supplémentaires: [info@fondationfemina.ca](mailto:info@fondationfemina.ca)

Comprendre. Agir. Soutenir.

## INFORMATION SUR LE PROJET

Échéancier du projet :

Autres sources de financement pour le projet :

Budget total du projet :

Montant demandé à la Fondation Femina (maximum de 3500\$) :

Pour toutes questions ou informations supplémentaires: [info@fondationfemina.ca](mailto:info@fondationfemina.ca)



Comprendre. Agir. Soutenir.

# ANNEXE

## Critères d'admissibilité

**Pour être éligible, un organisme qui dépose une demande devra remplir les critères d'admissibilité spécifiés ici-bas. Au besoin, la Fondation Femina se réserve le droit de demander les pièces justificatives.**

- Être une Maison d'hébergement de première étape offrant des services aux femmes victimes de violence conjugale située dans la province du Québec
- Être reconnue par l'ARC comme œuvre de bienfaisance
- Être administré par un conseil d'administration composé de personnes bénévoles, élues par les membres de la corporation lors d'une assemblée générale annuelle
- Établir des prévisions budgétaires et un bilan financier sur une base annuelle et fournir des états financiers, idéalement ventilés par projet, en conformité avec les normes comptables généralement reconnues pour les œuvres de bienfaisance
- La demande ne peut excéder 3500 \$.

## Dépenses admissibles

La Fondation Femina vise à supporter les maisons d'hébergement de première étape pour femmes victimes de violence conjugale dans la réalisation de leur mission. Elle priorisera les projets qui auront une portée réelle qui visera la reprise du pouvoir des femmes.

### **Type de financements proposés ou dépenses admissibles:**

- Biens et services offerts aux bénéficiaires;
- Dépenses exceptionnelles liées à un événement d'urgence, imprévu et hors contrôle (exemple: bris matériel).

### **Dépenses non admissibles:**

- Construction, rénovations et améliorations locatives majeures;
- Remboursement de dette ou remboursement d'emprunts;
- Organisation d'activités de levée de fonds.